

ANIMATION DU POLE FORET DU CRIGE PACA

4

Cadre conventionnel

Sous programme 2 : Faciliter la circulation de l'information

Cadre financier

Coût : 8 140 €

Financement : Région / COFOR

Contexte général

Le Centre Régional de l'Information Géographique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) réunit des organismes publics et parapublics pour l'acquisition partagée des données géographiques. Par la suite cette concertation a fait naître une dynamique de groupe et mis en évidence des besoins identifiés :

- suivre l'évolution des techniques liées à la géomatique,
- disposer d'un tronc commun d'informations régionales,
- échanger les données thématiques produites par les services,
- rationaliser la production de ces données,
- disposer de concepts techniques communs.

Contexte régional

Au sein du CRIGE PACA, des groupes de travail thématiques ont été constitués. L'Observatoire est chargé d'animer le pôle forêt.

Objectifs

Le pôle forêt a pour objectifs :

- la mutualisation des données numérisées par les différents organismes et services forestiers ;
- la mise en réseau des utilisateurs d'information géographique forestière pour l'échange d'expériences ;
- la concertation sur les besoins en matière d'information géographique du domaine forestier.

Conditions de déroulement

Outre l'organisation et l'animation des réunions, la rédaction des comptes rendus, l'observatoire est chargé d'administrer le site Internet du pôle forêt du CRIGE :

- actualisation de la liste des participants au pôle,
- enregistrement des nouveaux participants,
- mise en ligne des documents (présentation du pôle, comptes-rendus de réunions),
- mise en ligne des données relevant du pôle forêt (mais un organisme peut, s'il le souhaite, administrer son propre site et gérer ses données lui-même).

Travail en cours :

- Listing des données relevant du pôle forêt (cartes, données géoréférencées, données alphanumériques) et catégories d'accès à ces données (Tout public, Professionnel, Interne) ;
- Mise en ligne des données de chacun des organismes ;
- Tests sur les données cartographiques de l'IFN pour évaluer l'opportunité de mutualiser l'acquisition de cette base de données. Cette cartographie permettrait aux acteurs de chaque territoire de la région de connaître les principales caractéristiques des massifs forestiers en place et de pouvoir en apprécier les évolutions futures. Cette base de données cartographiques couplée avec la base de données dendrométriques exploitée depuis 2002 dans le cadre de l'Observatoire permettrait de disposer d'un outil puissant d'analyse des forêts par territoire.

Résultats attendus

Favoriser la coopération entre les différents organismes ou services forestiers de la région, pour une optimisation en temps et en coût financier de l'accès à l'information géographique forestière.

Permettre aux organismes opérationnels d'intégrer les données forestières dans leurs outils d'aménagement du territoire.